



4 rue du Leinster - CS 44502
44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

Dossier suivi par : iperrette@foot44.fff.fr

Pratiques Diversifiées Coupe Foot5 U13M

Tour 2 Règlement (poule de 5 équipes)

Saison 2025/2026

Edition 00 - 22.01.2026

Les centres seront composés de 1 poule de 5 équipes.



➤ Durée des rencontres :

Foot5 - U13 : 12 minutes (match de **12'**, soit **48 minutes** de temps de jeu par équipe).

➤ Horaire Atelier de jonglerie :

Attention : Défi-Jonglage sur les plateaux !

13 H 45 : Équipes **1, 2, 3, 4 et 5**



➤ Calendriers des journées et Horaires des rencontres :

Se référer aux feuilles de plateaux.

➤ Points :

3 points : Match gagné

2 points : Match gagné aux tirs aux buts

1 point : Match perdu aux tirs aux buts

0 point : Match perdu

Retrait de 1 point : Match forfait

➤ Qualification : à l'issue de la **journée**, les qualifiés pour le **tour 3, finale départementale du 18 Avril 2026**.

1 équipe qualifiée sur 5, les **2èmes**, les **3èmes**, **4èmes** et **5èmes** étant **éliminées** !

Nota : Pour plus d'information sur l'organisation, se reporter au tableau des modalités des tours éliminatoires des Challenges U13.

➤ Lois du Jeu Foot5 U13M :

Se reporter à la circulaire.

➤ Réglementation de participation :

Rappel : L'ensemble des dispositions réglementaires régissant le football de Pré-Compétition (Règlements Généraux de la FFF, de la L.A.F et du District 44) sont pleinement applicables.

La Commission rappelle l'article alinéa 2 des R.G de la LAF qui prévoit que :

« Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour, la veille ou le lendemain ».

➤ Pour les clubs responsables de centre :

Important : Les **résultats** seront à saisir dans l'outil FAL et **feuilles de plateau et de composition des équipes** seront scannés dans le même outil, si problème au District à l'adresse courriel suivante : iperrette@foot44.fff.fr

Merci de votre compréhension.

Sportivement

Sébastien CORNUAULT

Conseiller Technique Départemental
Développement et Animations des Pratiques

La Commission Départementale Pré-Compétition - U13